



DÉCLARATION CONJOINTE

HUITIÈME RÉUNION CONSULTATIVE CONJOINTE ANNUELLE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE ET DE LA COMMISSION DE CONSOLIDATION DE LA PAIX DES NATIONS UNIES

ADDIS-ABEBA, LE 17 NOVEMBRE 2025

1. Le 17 novembre 2025, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) et les membres de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies (CCP de l'ONU) ont tenu leur 8^e réunion consultative annuelle à Addis-Abeba, réaffirmant leur engagement à renforcer la coopération dans le cadre des efforts de consolidation de la paix sur le continent africain. La réunion a été coprésidée par S.E. l'Ambassadeur Churchill Ewumbue-Monono, Représentant permanent de la République du Cameroun et Président du CPS de l'UA pour le mois de novembre 2025, et S.E. l'Ambassadeur Ricklef Beutin, Représentant permanent de la République fédérale d'Allemagne et Président de la CCP de l'ONU.
2. Les participants ont accueilli favorablement les allocutions et déclarations de S.E. l'Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, de M. Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies auprès de l'Union africaine et Chef du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine.
3. Les coprésidents ont souhaité la bienvenue à tous les participants et ont souligné l'importance d'un dialogue et d'une collaboration continue pour promouvoir la consolidation et la pérennisation de la paix sur le continent. Dans leurs allocutions d'ouverture, les coprésidents ont souligné l'engagement commun à soutenir l'appropriation nationale, la coopération régionale, l'autonomisation des femmes et la participation des jeunes, ainsi que le rôle des communautés locales dans la consolidation et la pérennisation de la paix en Afrique.
4. Les participants ont examiné les progrès accomplis depuis la 7^e réunion en 2024, tout en reconnaissant les acquis et en se penchant sur les défis liés à la mise en œuvre des conclusions précédemment convenues. Les efforts concertés en faveur de la consolidation de la paix en Afrique, y compris la mise en œuvre des conclusions des réunions précédentes, ont été salués comme étant essentiels à la réussite commune.
5. Le CPS de l'UA et les membres de la CCP de l'ONU ont félicité la Commission de l'Union africaine pour avoir organisé avec succès les activités marquant la 5^e édition de la Semaine de sensibilisation à la reconstruction et au développement post-conflit (RDPC). Ils ont souligné que la commémoration annuelle de la RDPC par l'UA favorise une meilleure compréhension et une plus grande visibilité des questions et des activités liées à la consolidation de la paix et à la reconstruction post-conflit sur le continent. Ils ont reconnu que la Semaine de sensibilisation est un cadre essentiel pour mobiliser un engagement politique accru, des investissements financiers et un soutien technique en faveur de la reconstruction et du renforcement des institutions nationales et locales pendant les phases de relèvement post-conflit.
6. Reconnaissant les progrès accomplis par les États africains dans le domaine de la consolidation et de la pérennisation de la paix, ainsi que leur engagement dans le dialogue avec la CCP de l'ONU, le CPS de



l'UA et les membres de la CCP de l'ONU se sont engagés à renforcer leur partenariat, en soulignant la nécessité d'entreprendre des actions concrètes dans le cadre des initiatives de consolidation de la paix.

7. Le CPS de l'UA et les membres de la CCP de l'ONU ont salué les efforts déployés par l'Égypte et la Slovénie pour co-faciliter l'examen 2025 de l'architecture de consolidation de la paix, et attendent avec intérêt ses conclusions.

8. Le CPS de l'UA et la CCP de l'ONU ont, de concert, souligné l'importance du financement de la consolidation de la paix. Ils ont reconnu que le financement de la consolidation de la paix reste un défi majeur et ont rappelé les résolutions pertinentes adoptées par l'Assemblée générale en la matière. Ils sont également convenus que les contributions volontaires devraient rester la principale source de financement, tout en notant que la mise à disposition de contributions statutaires pour financer la consolidation de la paix représente un engagement commun des États membres en faveur de la consolidation de la paix.

9. Le CPS de l'UA et la CCP de l'ONU ont félicité la Commission de l'UA pour avoir lancé les premières initiatives de consolidation de la paix au titre de la Fenêtre II du Fonds pour la paix de l'UA. Ils se sont particulièrement félicités de la mise en œuvre de projets à impact rapide et du renforcement des capacités institutionnelles, soulignant que ces initiatives témoignent de l'engagement commun à prévenir les conflits et à promouvoir le développement durable et une paix résiliente sur le continent africain.

10. Le CPS de l'UA et la CCP de l'ONU ont réaffirmé leur engagement commun à promouvoir l'Agenda « Femmes, Paix et Sécurité » (FPS), tout en prenant note du 25^e anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations unies. Ils ont, une fois de plus, souligné l'importance de renforcer la collaboration entre FemWise-Africa et la Stratégie de la Commission de consolidation de la paix en matière d'égalité des sexes, dans le but de promouvoir la participation pleine, égale et significative des femmes à la consolidation et à la pérennisation de la paix, à la médiation et aux efforts de relèvement post-conflit.

11. Le CPS de l'UA et les membres de la CCP de l'ONU ont souligné le rôle important des jeunes et leur intégration dans les processus de consolidation de la paix afin de promouvoir une paix inclusive et durable en Afrique, soutenant ainsi le développement durable et garantissant leur représentation significative sur le continent. Ils ont particulièrement insisté sur la participation active des jeunes aux affaires publiques de leurs pays, leur pleine intégration dans les processus de médiation, de prise de décisions et les efforts de suivi post-accord, comme outils essentiels pour parvenir à une paix inclusive et durable. Ils ont notamment insisté sur la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités ciblés, conçus pour doter les jeunes des compétences et des connaissances nécessaires pour contribuer efficacement aux activités de consolidation de la paix à travers le continent. Ils ont souligné l'importance de l'appropriation et du leadership au niveau national, et de la prise en compte des besoins de toutes les couches de la société.

12. Le CPS de l'UA et les membres de CCP de l'ONU ont expressément salué les initiatives de consolidation de la paix menées dans des pays et régions clés, notamment au Soudan du Sud, dans la région du Sahel et dans le Bassin du Lac Tchad, et ont souligné que pour assurer une stabilité durable dans ces régions, il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes et aux facteurs des conflits, de promouvoir la coopération régionale et de renforcer la résilience, les institutions étatiques et l'efficacité des systèmes de gouvernance.

13. Ils ont souligné l'importance des programmes de reconstruction et de développement post-conflit dans le processus de paix en RDC, et ont exhorté les Nations Unies, l'Union africaine ainsi que d'autres

partenaires, y compris le secteur privé, à soutenir efficacement les différents projets dans le cadre du Programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation (P-DDRCS) en faveur des jeunes, y compris ceux issus des communautés locales, en fonction de leurs besoins et de leurs perspectives, et dans le respect de l'esprit de l'appropriation et du leadership au niveau national, afin de contribuer activement à la consolidation de la paix dans l'est de la RDC.

14. Ils ont salué les efforts soutenus de l'UA, de l'ONU et des partenaires, soulignant l'importance d'approches coordonnées et globales de la consolidation de la paix en Afrique, fondées sur l'appropriation nationale, le leadership continental et les priorités et besoins des communautés.

15. Le CPS de l'UA et les membres de la CCP de l'ONU ont souligné la nécessité de régulariser le partage des conclusions de leurs réunions conjointes annuelles afin de renforcer la coordination et la collaboration en matière d'efforts de consolidation de la paix en Afrique et d'améliorer les méthodes de travail pour la conduite de leurs réunions consultatives annuelles. Ils ont noté l'importance de renforcer la coordination entre la RDPC de la Commission de l'UA et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix de l'ONU, notant avec satisfaction la nomination de points focaux des deux côtés pour approfondir la collaboration et l'échange d'informations. En outre, ils ont félicité le Centre de l'UA pour la reconstruction et le développement post-conflit pour son rôle déterminant dans la promotion du programme de RDPC sur le continent.

16. Le CPS de l'UA et les membres de la CCP de l'ONU se sont félicités de leur objectif commun en matière de consolidation et de pérennisation de la paix. Ils ont réaffirmé leur volonté de continuer à renforcer leur coordination et leur engagement commun, le cas échéant, en s'inspirant des dispositions pertinentes du Cadre commun ONU-UA pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité (2017), du Cadre UA-ONU pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (2018) et de l'Accord-cadre UA-ONU sur les droits de l'Homme (2023).

17. Le CPS de l'UA et la CCP de l'ONU ont insisté sur la nécessité de maintenir des échanges réguliers de haut niveau entre l'UA et les Nations Unies afin de renforcer la cohérence entre les initiatives. Ils ont souligné la nécessité de renforcer la coopération et la coordination en matière de consolidation de la paix afin d'accroître les synergies et d'assurer la cohérence et la complémentarité de ces efforts, comme indiqué dans la résolution 79/329 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ils ont par ailleurs encouragé le suivi systématique des recommandations issues des précédentes réunions conjointes.

18. Le CPS de l'UA et les membres de la CCP des Nations Unies ont clôturé la réunion conjointe en prenant l'engagement commun de renforcer ce partenariat, et sont convenus de la tenue de la prochaine réunion en 2026 à New York.

ADDIS-ABEBA, LE 17 NOVEMBRE 2025